

LES FICHES DE TRAVAIL  
DE L'ADES DU RHÔNE

« Manières d'agir » : ce titre est un clin d'œil sans doute quelque peu immodeste à Pierre Bourdieu et à sa collection « Raisons d'agir » créée quelques années avant sa mort. Nos motivations sont plus humbles : nous souhaitons partager des étapes de notre travail avec ceux que les démarches de prévention et d'éducation pour la santé intéressent (acteurs de prévention de la santé, du social, de l'éducation, journalistes, décideurs). Ainsi, lorsque des temps marquants de nos programmes le nécessitent : fin d'une étape importante, conclusions d'une démarche ou arrêt d'une action, nous tenterons de vous les faire partager le plus synthétiquement possible. Mais aussi le plus honnêtement car nous sommes persuadés que les échecs et les difficultés sont aussi instructifs que les réussites.



Edition :

ADES du Rhône

Association départementale  
d'Éducation pour la santé du Rhône  
292, rue Vendôme  
69003 Lyon  
Tél: 04 72 41 66 01  
www.adesdurhone.fr  
contact@adesdurhone.fr

Directeur de publication :

Jérôme Fredouille

Auteur : Lucie Supiot

Mise en page : Valérie Miraillet

Ce document a été réalisé avec le soutien financier de l'ARS.



# Les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM)

Pour qui ?

Pourquoi ?

Comment ?

## Organiser une manifestation



### PREAMBULE

Participer aux SISM ne serait-ce pas inviter les populations et les professionnels à parler de la santé mentale afin de mieux la prendre en charge ? Ne serait-ce pas informer le grand public pour démystifier les maladies, la psychiatrie et les personnes en souffrance psychique ? Ne serait-ce pas développer les partenariats pour améliorer l'accompagnement des personnes ?

Ce document s'appuie sur une enquête menée en 2011 par Estelle Patureau, stagiaire à l'ADES69 sous la coordination de Lucie Supiot, qui a mené des entretiens semi-directifs avec quatorze représentants de structures ayant organisé une manifestation. Le choix des personnes interrogées s'est effectué selon le type de manifestation organi-

sée (conférence, forum, portes ouvertes...), selon le public visé (professionnels, etc.) et selon le type de structure organisatrice (ville, hôpital, association...). Quatre membres du comité de pilotage ont également été interrogés pour saisir le travail mené tout au long de l'année pour l'organisation. Les phrases entre guillemets sont des paroles rapportées de personnes interrogées lors des entretiens.

Le dossier « semaines d'information sur la santé mentale » est scindé en 2 numéros de manière d'agir, complémentaires. Le premier numéro concerne l'organisation d'une manifestation pendant la quinzaine SISM et le deuxième portera sur la coordination des SISM sur un territoire.

# 1 Les objectifs de la quinzaine SISM : pourquoi organiser une manifestation ?

Pour plus d'information sur le contexte, voir le numéro de manière d'agir destiné au comité d'organisation ou de pilotage de SISM.

La plupart des SISM ciblent 2 types de publics : les professionnels et le grand public. Les manifestations peuvent donc être dédiées pour l'un ou l'autre séparément, ou les deux. Les objectifs sont différents selon le public visé.

## a) Les manifestations « tout public » permettent :

- d'informer et sensibiliser sur la santé mentale,
- d'améliorer l'information sur les maladies et les souffrances psychiques pour les démystifier et les déstigmatiser,
- de lutter contre l'isolement et la stigmatisation

des personnes en souffrance et leur entourage,  
- de favoriser une meilleure connaissance des structures de prise en charge et d'accueil,  
- de faire connaître les personnes « ressources » et les dispositifs existants afin de faciliter l'accès aux soins et aux services mais aussi le dépistage et la reconnaissance.

Il est indispensable de faire évoluer le point de vue de la population pour qui les maladies et les souffrances psychiques sont souvent perçues négativement. En effet,

l'enquête de la DREES<sup>1</sup> montre que la maladie mentale est souvent associée à la violence. En effet, les résultats de cette enquête réalisée auprès de 36 000 personnes de plus de 18 ans en France métropolitaine montrent que 30% des personnes interrogées pensent que commettre un crime est associé au fait d'être « malade mental » puis, 55% pensent qu'il est impossible de guérir un « malade mental ».

<sup>1</sup> « Troubles mentaux et représentations de la santé mentale : premiers résultats de l'enquête santé mentale en population générale » in Etudes et résultats, n° 347, publiée en octobre 2004

## Témoignages de participants ...

«Poursuivre l'organisation de la SISM»

«Super de réunir plusieurs organismes en un même lieu»

«Très positif, à renouveler»

«Original et ludique !»

«Bon accueil, merci !»

«Très belle pièce de théâtre»

«Merci de nous donner l'opportunité de réfléchir ensemble»

## b) Les manifestations « réservées aux professionnels » ont vocation :

- à améliorer les orientations des patients et la collaboration inter-structures en faisant connaître l'organisateur auprès des autres professionnels,
- à créer ou renforcer le réseau, les liens, les contacts entre les professionnels,
- à apporter ou renforcer des connaissances sur certaines thématiques spécifiques (suicide, soutien à la parentalité, etc.) aux professionnels.

## Durant la SISM 2013 dans le Rhône, les participants sont venus aux manifestations « tout public » pour :



Résultats issus de l'enquête menée par l'ADES du Rhône auprès de 601 participants à la SISM 2013. Les enquêtes des années précédentes montrent les mêmes résultats.

## Durant la SISM 2013 dans le Rhône, les professionnels ont participé aux manifestations « professionnelles » pour :



Résultats issus de l'enquête menée par l'ADES du Rhône auprès de 147 professionnels participants à la SISM 2013.

Les enquêtes des années précédentes montrent les mêmes résultats.

## 2 Participer à la SISM : comment faire ?

### a) participer au comité d'organisation :

Dans le Rhône, un comité d'organisation composé de professionnels, d'usagers, de proches, d'aidants se réunit bénévolement tout au long de l'année.

Le comité d'organisation, accompagné par l'ADES du Rhône, initie, informe et impulse un dynamisme départemental. Il se réunit tout au long de l'année et se divise aussi en sous groupe de travail thématique (organisation de la soirée de lancement, communication, etc.)

### b) demander de l'aide au comité d'organisation

Les organisateurs de manifestations peuvent solliciter le comité d'organisation local

ou national pour :

- bénéficier de conseils méthodologiques et d'aide à l'organisation de leur manifestation,
- être mis en relation avec des structures et des personnes ressources sur le territoire (pour trouver des lieux, intervenants, supports tels qu'expositions, etc.),
- la promotion de leur manifestation (supports de communication et communiqués de presse, réalisation des programmes et affiches spécifiques à chaque manifestation, etc.)
- l'évaluation de leur action et le bilan global de la SISM.

« On le referra l'année prochaine. La participation à la SISM va s'inscrire dans un projet »

« Avoir participé à cette action a permis d'avoir un peu mieux pris dans le réseau du Nord de Lyon (...) Rencontrer des gens que l'on ne connaissait pas est un élément très important. »



Attention, le soutien proposé varie dans chaque territoire. Contacter la coordination pour connaître l'aide proposée :

- AIN : Centre Psychothérapeutique de l'Ain lien : [www.cpa01.fr](http://www.cpa01.fr) et Coordination Handicap Psychique de l'Ain : [www.coordination01.fr](http://www.coordination01.fr)
- ARDECHE :
- DRÔME : Ville de Valence, Direction Santé Familles Environnement, Service promotion de la santé : [maguy.matossian@mairie-valence.fr](mailto:maguy.matossian@mairie-valence.fr)
- HAUTE-SAVOIE : COSISM74 : [cosim74@gmail.com](mailto:cosim74@gmail.com)
- ISERE : UNAFAM 38 : [www.unafam38.org](http://www.unafam38.org)
- LOIRE : Direction Santé publique de la Ville de St-Étienne : <http://www.saint-etienne.fr/solidarite/conseil-local-sante-mentale/>
- RHÔNE : ADES du Rhône : [www.adesdurhone.fr](http://www.adesdurhone.fr)
- SAVOIE : UNAFAM 73 : <http://sismsavoie.wordpress.com>

> Pour les autres départements, contacter le comité de coordination nationale : 01 45 65 77 24 [sism.contact@gmail.com](mailto:sism.contact@gmail.com).

## 3 L'organisation d'une manifestation pendant la SISM : ce qu'il faut savoir

Toute structure peut participer à la SISM, sans condition particulière. Les manifestations proposées doivent être gratuites (sauf celles exceptionnelles, telles que les séances organisées dans un cinéma.)

### a) pourquoi participer ?

En 2013, du 11 au 24 mars, 72 manifestations se sont déroulées dans le département du Rhône et plus de 700 au niveau national ! Ces manifestations étaient organisées par des structures associatives, des mairies, des services hospitaliers, des GEMs, etc...

Les raisons de la participation à la SISM sont différentes selon le public et les objectifs visés (voir plus haut). Cependant, il est important de définir quels sont vos besoins, objectifs et le public ciblé : les modalités

d'organisation à mettre en œuvre dépendent des réponses à ces questions.

La structure organisatrice choisit le sujet, le type d'événement, le lieu et les intervenants. Le thème proposé par la coordination nationale est à décliner « en veillant à rester proche des préoccupations du terrain qui sont de démystifier la maladie psychique, sensibiliser à la santé mentale, et mieux faire connaître les lieux ressources, les dispositifs humains et les matériels accompagnants ... ».

### b) que proposer ?

De nombreuses formes de manifestations sont possibles :

- conférence
- soirée-débat (avec ou sans support documentaire), café-débat,

- projection-débat, Ciné-santé\*
- exposition
- portes-ouvertes, rencontres avec les usagers et/ou professionnels
- témoignages\*
- journée de réflexion professionnelle autour d'un sujet spécifique ou non, formation
- petit-déjeuner santé
- événement culturel tel que du théâtre-forum
- atelier de lecture\*, etc.

Pour mobiliser le grand public, il est préférable de proposer une manifestation de forme ludique (projection, théâtre, etc.) qui attire plus de participants, dans des horaires accessibles aux personnes qui travaillent (fin de journée, mercredi ou samedi/dimanche).

\*Vous pouvez retrouver des kits d'organisation détaillés pour ces types de manifestations sur le site national des SISM sur <http://semaine-sante-mentale.fr/kit-dorganisation/>

Pour d'autres animations, vous pouvez vous reporter à l'ouvrage « 25 techniques d'animation pour promouvoir la santé » de DOUILLER Alain, COUPAT Pierre, DEMOND Emilie (et al.), Ouvrage - Le Coudrier - 2012.

### c) s'organiser ?

Organiser une manifestation dans le cadre des SISM peut s'apparenter au montage d'un projet. Vous pouvez donc solliciter de l'aide auprès d'acteurs locaux qui ont pour mission de vous proposer des conseils et accompagnements méthodologiques ou directement auprès des coordinations SISM (voir plus haut).

## Plus d'informations

Les SISM nationales  
<http://semaine-sante-mentale.fr/>  
dans le Rhône : [www.sism69.fr](http://www.sism69.fr)

## Quelques POINTS DE VIGILANCE

### pour l'organisation d'une manifestation grand public :

- trouver un thème qui mobilise le grand public ou un intervenant ayant de la notoriété,
- faire preuve de créativité au niveau de la forme de la manifestation (exposition, théâtre forum, projection,...),
- trouver une date et un lieu accessible, être vigilant sur l'horaire proposé en fonction du public visé,
- être attentif aux conditions matérielles (accueil, sonorisation, sièges, projection, etc.),
- utiliser un langage à la portée du public en étant vigilant au jargon professionnel,
- si la manifestation se fait sur inscription, lors d'un atelier par exemple, bien cibler la communication pour toucher le public visé,
- mobiliser les réseaux sociaux et annoncer vos manifestations dans la presse locale, les sites Internet, etc.
- faire une communication active au bouche à oreille : les tracts ne suffisent pas « il faut qu'une parole, un intérêt soit relayé. »

### pour l'organisation d'une manifestation pour les professionnels :

- être vigilant sur la forme des échanges choisie (table ronde si l'on souhaite des débats, petits groupes de travail pour une journée de réflexion professionnelle, etc.),
- être vigilant aux conditions matérielles (agencement de la salle, sonorisation, etc.),
- bien cibler le public : est-ce uniquement les professionnels ou souhaite-on une rencontre entre public et professionnels ?
- faire de la communication interne au sein de la structure et au sein des réseaux,
- être vigilant à la date et à l'horaire retenu, à adapter aux horaires professionnels,
- informer suffisamment en avance pour que les professionnels puissent se libérer.

### Autres points de vigilance à noter :

- S'assurer de la disponibilité du personnel ou des bénévoles, et de leur capacité à répondre aux questions du public,
- Savoir susciter l'intérêt des participants, notamment en cas de manque de dynamisme du public,
- Être vigilant au décalage entre les informations données par l'intervenant et les réalités de terrain pour les professionnels ou le public présent,
- Ne pas survoler les thèmes : mieux vaut diminuer le nombre de thèmes abordés mais les traiter en profondeur,
- Proposer (si c'est possible) un accueil convivial (café, collation, etc.),
- Prévoir une solution de secours en cas de retard de l'intervenant, défaillance des outils techniques ou autres.

## Remerciements aux représentants de structures organisatrices ayant répondues à nos questions :

Mr Gresle, CLSM de Lyon 5<sup>ème</sup>  
Mr Carrasco, Association l'Intermède.  
Mmes Zangiacomi et Novis, Association SOS Suicide Phénix  
Mme Mugnier et Mr Fayel, Groupe d'Entraide Mutuelle Les Amis du Pas  
Mme Renucci, service de médecine préventive universitaire (MPU) de la Doua  
Mme Laurent, La maison des usagers du CH Le Vinatier  
Mme Moreau, Association Orloges  
Mme Dardet, Cap culture santé, service de la bibliothèque municipale de Lyon  
Mmes Aziz et Pasquarelli, Mairie du 4<sup>ème</sup> arrondissement de Lyon  
Mme Rougeon, Atelier Santé Ville de la Ville de Pierre-Bénite

## 4 En illustrations ... quelques exemples de manifestations et leurs avantages ...

### Les portes ouvertes

De nombreuses structures (telles que les GEM - Groupes d'Entraide Mutuelle - et les ESAT - Etablissements et services d'aide par le travail -) organisent des portes ouvertes. Leur but est de « créer du lien avec d'autres » et mieux faire connaître leur structure.

Pour créer une atmosphère conviviale, il est conseillé de décorer le lieu d'accueil, par exemple, en exposant des peintures et des dessins effectués par les usagers, des photos d'activités effectuées antérieurement. Il est également conseillé de proposer des boissons et des gâteaux aux visiteurs puis de mettre à disposition des dépliantes de la structure et de ses partenaires pour les informer.

« C'est un effort pour les accueillis d'ouvrir leur porte, de parler à d'autres. (...) Les gens curieux de nous, c'est positif. »

### Les manifestations en partenariat

Certaines structures misent sur l'originalité et le partenariat. Par exemple, le DRSP (Département de réadaptation socio-professionnelle) de Lyon, en partenariat avec d'autres structures, a organisé en mars 2011 un forum « parcours de vie ». Ainsi, le visiteur retraçait le parcours d'une personne prise en charge : de la reconnaissance de la maladie au passage au soin pour finir par la réhabilitation psychosociale. Le partenariat a permis de situer l'action du DRSP en lien avec ses partenaires et de mieux identifier la structure à travers un parcours de vie, pour s'inscrire dans un continuum de prise en charge.

Toutes les initiatives qui montrent la pluralité de la prise en charge sont intéressantes. Ouvrir les lieux de soins, faire des portes ouvertes, permet de montrer les réalités autour de la psychiatrie, de la maladie et de la souffrance psychique, et ainsi de réduire le décalage considérable entre approche sociale et maladies, soins et réalités.

### Les rencontres inter professionnelles

Certaines structures organisent des rencontres entre professionnels afin de faciliter le travail en réseau. La SISM peut être l'occasion d'un rendez-vous annuel avec des partenaires, créant une opportunité pour échanger sur des thèmes précis, mais aussi pour présenter le fonctionnement et les missions de sa structure tout en rencontrant d'autres professionnels ou en renforçant les relations existantes.

La SISM peut aussi être l'occasion de se faire connaître. Par exemple, l'association SOS suicide Phénix a participé à la SISM pour la première fois en mars 2011 car elle souhaitait se faire connaître. C'est ainsi que pour cette association la SISM fut « très positive pour redynamiser l'association. » Elle a aussi permis d'échanger avec d'autres partenaires. « C'était très bénéfique de voir que les gens s'intéressaient à ce qu'on faisait. C'était très riche d'échanges et d'informations pour les uns et pour les autres ».

### Pour renforcer son réseau : rencontrer les CLSM (Centres locaux de santé mentale)

Comme présenté ci-dessus, le partenariat est une dimension importante pour améliorer la prise en charge. Ainsi, les CLSM sont des espaces utiles pour trouver des partenaires dans son secteur géographique.

Créés en 2004, ces conseils sont des plateformes de concertation et de coordination entre les élus locaux d'un territoire, et le service de psychiatrie publique, pour la définition en commun des politiques locales et des actions à entreprendre pour l'amélioration de la santé mentale de la population concernée. Un de leurs objectifs est de créer des contacts entre professionnels œuvrant dans le champ de la santé mentale. Vous pouvez donc vous rapprocher de ces structures pour organiser une manifestation.

Retrouvez d'autres exemples de manifestations sur les sites  
[www.sism69.fr](http://www.sism69.fr) ou <http://semaine-sante-mentale.fr/>

